



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

assainissement

Question écrite n° 69022

Texte de la question

M. Henri Sicre attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la mise en pratique du décret n° 2000-237 du 13 mars 2000, relatif à l'exonération de la redevance d'assainissement sur les compteurs d'arrosage spécifiques. De nombreux abus ont été constatés notamment pour des utilisations domestiques. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'il envisage dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Henri Sicre](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69022

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6551